Dessine-moi la Cevaa !

Tout comme le Défap, la Cevaa célèbre son cinquantenaire cette année. La Communauté d'Églises en mission a choisi pour cela huit axes de célébration entre 2020 et 2022 : organisation d'un dimanche de la Cevaa, concours de chants, célébrer-fêter, recueil de prières… Parmi ces divers projets figure un concours de dessins d'enfants afin de sensibiliser les enfants à la diversité des Églises, et rappeler aux parents et encadrants sa propre mission.

Cevaa
partager pour agir
DEPUIS 1971
50 ans

CONCOURS DE DESSINS
Dessine-moi la Cevaa

Un(e) lauréat(e) par Eglise membre

Le concours de dessins, gratuit, est ouvert aux enfants de 8 à 12 ans.
Participation par mail à : secretariat@cevaa.org > *Les dessins sélectionnés seront publiés dans le recueil de prières, édité pour le Jubilé de la Cevaa et exposés lors de l'AG en 2021.*

Du 20 avril au 30 mai, la Cevaa organise dans le cadre de son jubilé, un concours de dessins sur le thème « Dessine-moi la Cevaa », en vue d'une exposition lors de son Assemblée générale qui aura lieu en 2021.

La Cevaa, c'est cette Communauté de 35 Églises, présentes dans 24 pays et sur quatre continents, qui partage avec le Défap l'héritage de la Société des Missions Évangéliques de Paris, la SMEP. Si le Défap a poursuivi ses activités dans la maison du 102 boulevard Arago, à Paris, et continué le rôle de service missionnaire des Églises de la tradition luthéro-réformée qui le constituaient, la Cevaa, quant à elle, a reçu la charge de faire vivre la grande famille d'Églises nées des travaux de la SMEP. Les activités du Défap se développent donc prioritairement avec des Églises de la Cevaa… mais pas seulement ; car depuis la naissance du Défap et de la Cevaa, d'autres partenariats ont pu être noués, d'autres relations établies.

«Exprimer par le dessin ce que représente la parole de l'Évangile qui nous unit»

Le concours de dessins est ouvert aux enfants de 8 à 12 ans. La participation à ce concours est gratuite, sous la forme de l'envoi d'un seul dessin par personne. Les dessins doivent être réalisés au format A4 ou 20×30 cm. Le grammage du papier doit être de 80 à 300gr/m2, non plié. Toutes les techniques manuelles sont acceptées : peinture, feutre, crayon, collage. Pas de dessin numérique.

«Le plus beau cadeau d'anniversaire que peut faire un enfant est souvent un dessin, pour faire plaisir à celui qui le reçoit. Pour fêter la Cevaa chaque enfant pourra exprimer par le dessin, à sa manière, ce que représente la parole de l'Évangile qui nous unit», souligne Magda Curpanen, membre du Conseil exécutif de la Cevaa.

Retrouvez ci-dessous le discours du Secrétaire général de la

Cevaa, le pasteur Céléstin Kiki, annonçant à la Communauté le programme des festivités du Jubilé de la Cevaa, tout en rappelant son soutien aux diverses Églises en cette période de pandémie :